

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 17 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DEVE 61 Subvention (10.000 euros) à l'association Réseau Action Climat-France pour son projet « Information et sensibilisation du public à la science du climat (décryptage rapport GIEC sur océans) ».

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association Réseau Action Climat-France pour son projet « Information et sensibilisation du public à la science du climat (décryptage rapport GIEC sur océans) » ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Réseau Action Climat-France dont le siège social est situé au 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019, sous réserve de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO